



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 578

- 4 AOUT 2008

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Direction départementale de l'Équipement
du Finistère

Quimper, le 22 juillet 2008

Pôle Gestion des Ressources Humaines

Médico-Social

Monsieur KERNEIS Michel

Responsable du CSN de Concarneau

Référence :
Vos réf. :

Affaire suivie par : Madame LUCAS
Maryvonne.Lucas@developpement-durable.gouv.fr
Tél. 0298765058 – Fax : 02 98765024

Objet :

Monsieur,

Lors des visites médicales des personnels de votre centre, j'ai pu les interroger sur les conditions de travail et les risques auxquels ils peuvent être exposés dans leur activité professionnelle,

Il en ressort qu'un certain nombre d'entre eux peuvent encore être exposés à l'amiante, en particulier lors des inspections de navires étrangers (Russes notamment),

Compte tenu de ces risques, il me semble utile que vous puissiez doter chaque agent d'un masque anti poussière de classe P3 (FFP 3) avec valve expiratoire.

Ce masque pourra être porté tout particulièrement dans les salles des machines lors de la mise en marche des moteurs qui entraîne des vibrations des échappements donc plus de risque de mise en suspension de poussières,

Ce type de masque est à conserver dans un emballage plastique fermé et devra être remplacé lorsque l'utilisateur éprouve des difficultés respiratoires lors de l'utilisation du masque ou de façon systématique en cas d'utilisation dans une atmosphère très empoussiérée,

Copie à : Mme Parenthoiné
dossier

**Présent
pour
l'avenir**

<http://www.finistere.equipement.gouv.fr>

Horaires d'ouverture : 9h00-12h00 / 13h30-16h00
Tél. : 33 (0) 2 98 76 50 51 52 – fax : 33 (0) 2 98 76 50 24
2, Bd du Finistère
29325 Quimper cedex

Ressources, territoires et habitats
Énergie et climat
Développement durable
Prévention des risques
Infrastructures, transports et mer

Pars ailleurs, lors des déplacements en Afrique :

- s'assurer que tous les vaccins obligatoires et conseillés sont bien à jour
- prévention du paludisme selon la zone
- ne boire que de l'eau en bouteille capsulée
- disposer d'une petite trousse de médicaments avec l'ordonnance de prescription,

Composition de la trousse de médicaments :

- Motilyo (contre nausées, vomissements)
- Antispasmodique (Spasfon par exemple)
- Antidiarrhéique (Arestal par exemple)
- Anti douleur / antipyrétique : paracétamol (doliprane par exemple), aspirine
- Antiseptique (en cas de petites blessures),

NB : Lors d'intervention sur des navires particulièrement à risque amiante, il serait intéressant de mettre à la disposition des agents un kit amiante complet : combinaison à usage unique, gants imperméables, masque P3, adhésif pour l'étanchéité des gants,

Le Médecin de Prévention

Maryvonne LUCAS